

Profil couleur : Profil d'imprimante CMJN g n rique
Composite Trame par d faut

QUATRIÈME PARTIE

La concurrence comme relation sociale

Profil couleur : Profil d'imprimante CMJN g n rique
Composite Trame par d faut

14. Th orie de la coop ration entre concurrents : organisations march s et analyse de r seaux

Emmanuel Lazega

La concurrence sans merci et son  vitement

Dans le contexte de la division du travail sophistiqu e et de la financiarisation des  conomies contemporaines une majorit  d'individus et d'organisations qui participent aux efforts des appareils de production sont mis en concurrence de plus en plus ouverte. Cette mise en concurrence a un effet paradoxal : d'une part, elle individualise les acteurs de l' conomie ; d'autre part, elle cr e des interd pendances d'une complexit  in dite entre eux (fonctionnelles, cognitives, relationnelles, etc.). En effet, les acteurs au travail, individuels ou collectifs, ont besoin, pour accomplir leurs t ches, de ressources multiples et h t rog nes et de partenaires d' changes – les sources de ces ressources – eux-m mes de plus en plus nombreux et h t rog nes. Dans ce contexte incertain, ces acteurs – que Fran ois Bourricaud (1961) appelait les « associ s-rivaux condamn s   vivre ensemble », formule faisant  cho   celle de « partenaire-adversaire » de Raymond Aron (1962) – coop rent fr quemment sur certains projets tout en restant concurrents sur d'autres.

L'entrepreneur est fortement incit    jouer le jeu complexe de cette coop ration entre concurrents. Une part cruciale de son travail consiste   saisir des opportunit s d'affaires qui lui permettent d' viter d' tre mis en concurrence ouverte par ses partenaires tout en les mettant eux-m mes en concurrence ouverte. Mais ces

opportunit s sont difficiles   saisir ; leur dur e de vie, du point de vue d'un acteur individuel, est souvent courte. Le seul moyen de se donner une chance d'en saisir quelques-unes dans les flux discontinus d'opportunit s est de s'assurer d'une capacit  de durer, d'attendre en cherchant   se placer strat giquement au carrefour de ces flux. Cela cr e les premi res incitations  , et les premiers espaces pour, la coop ration entre concurrents potentiels et l'organisation micro- et macropolitique des march s.

  cette premi re incitation s'ajoute le danger mena ant la rentabilit  d'une entreprise dans une  conomie de march  : la d claration de guerre  conomique ouverte qui cherche   saper la position des concurrents par la baisse des prix. Des oligopoles  mergent notamment pour prot ger les entrepreneurs de cette concurrence. Les entrepreneurs entretiennent leurs accords tacites ou d clar s, sur un prix commun consid rablement sup rieur aux frais ou co ts de revient, et donc sur une rente partag e. Les march s   structures oligopolistiques sont ainsi la r gle plut t que l'exception.

Devenu oligopoliste l'entrepreneur doit chercher un  quilibre entre deux objectifs parfois contradictoires. D'une part de reproduire le march  en coop rant avec ses concurrents qui sont en fait des coll gues. Il peut pour cela jouer sur le rapport qualit /prix (White, 1981), c'est- -dire sur les prix et les volumes, mais aussi sur les qualit s et leurs d finitions, par exemple en innovant, en changeant fr quemment de mod les pour abaisser la d sirabilit  d'un produit et le remplacer par d'autres, en proposant des prestations sur mesure (Karpik, 2007). Une grande partie du travail des entrepreneurs consiste ainsi   trouver une « niche de qualit  » qui soit relativement non concurrentielle, ce qui  vite d'avoir    liminer le concurrent, qui n'en est plus vraiment un : lorsqu'ils y parviennent, les oligopolistes sont plus coll gues que concurrents, leur production n' tant pas la m me. D'autre part, l'entrepreneur garde   l'esprit la menace d'une guerre  conomique et ne peut jamais tout   fait  carter le danger de la faillite. Par extension, il pr voit aussi, ouvertement ou secr tement, des strat gies d' limination de concurrents. Reste que les occasions de mettre en  uvre ces strat gies sont assez rares.

Les affinit s de la th orie et du mod le de White (2001) avec l'analyse des march s oligopolistiques sont manifestes. White part

des efforts des producteurs pour constituer des march s viables. Ce mod le ne part pas d'une loi de l'offre et de la demande. La viabilit  d'un march  tient ici au fait que les producteurs se positionnent sur une  chelle de qualit  et diff rencient leurs produits en fonction de ce qu'offre la concurrence (Favereau *et al.*, 2002). Un march  de producteur est compos  au d part d'entrepreneurs concurrents et interd pendants. Leur interd pendance tient   leur int r t commun   maintenir en vie une s rie de march s diff renci s avant tout par le niveau de qualit  des produits offerts au consommateur. White propose une typologie de march s au sein desquels les entreprises concurrentes sont structurellement  quivalentes au sens o  elles ont des caract ristiques approximativement semblables. Les structures relationnelles caract risant chacun de ces march s sont construites sur les relations formelles et informelles entre producteurs se surveillant mutuellement et se comparant sans cesse entre eux. Les autres bases de similitude sont d riv es des principaux efforts de ces producteurs pour trouver une « niche » (combinaison propre de qualit  du produit, de volume de vente et de profit) qui leur permet d'adapter leur offre, souvent localement, et de se distinguer. La construction collective de la qualit  implique ainsi que la viabilit  du march  vient du collectif, et que c'est la structure d'ensemble du march  viable qui cr e le partage des rentes.

Dans la vari t  des march s possibles d finis par le mod le de White tous ne sont pas n cessairement viables. Les entreprises ne parviennent pas toujours    tablir une combinaison stable de concurrence et de coop ration,   s'entendre pour que survive la structure du march . Les relations de pouvoir et les contraintes qu'elles font peser sur les n gociations sont donc cruciales dans ce mod le. Sur ce type de march , par d finition, l' change n'est jamais bilat ral, toujours multilat ral et strat gique.

Il en va de m me pour la concurrence par les qualit s qui suppose au moins de chercher   d couvrir ce que les concurrents savent et pr parent, afin d'anticiper et de contrer les effets de leurs strat gies. Ceci finit, l  aussi, par supposer une certaine proximit  entre entrepreneurs, en particulier dans une  conomie fortement technologis e s'appuyant sur des connaissances techniques et scientifiques en forte  volution. La concurrence par les qualit s ne cherche pas n cessairement une qualit  « id ale ».

La R&D et l'usage intensif de la publicit , par exemple, peuvent relever d'une concurrence par les qualit s. La R&D peut produire un changement technologique en red finissant des standards int grant de l'obsolescence programm e aux produits d'un segment sp cifique de march . Cette activit  de R&D n'en a pas moins  t  le d clencheur, au cours de la fin du XX^e si cle, de vagues d'alliances strat giques et d'affaiblissement progressif des lois antitrust – avant que ces derni res ne soient remises en cause par des logiques plus financi res.

Par le biais des ententes sur les prix ou des alliances visant l'innovation (technique  cologique, juridique, ou autre), la coop ration entre concurrents est devenue – apr s le capital, le travail et les ressources naturelles – un quatri me facteur de production. Dans les  crits des professeurs de gestion ou dans ceux des  conomistes th oriciens des jeux, ce ph nom ne est d sormais connu sous le nom de « coop tition » (Nalebuff et Brandenburger, 1996) ou de « strat gies collectives » (Bresser et Harl, 1986) men es par des entreprises concurrentes, en particulier dans les secteurs dits *knowledge intensive* (Von Hippel, 1987 ; Hamel *et al.*, 1989 ; Lado *et al.*, 1997). Cette litt rature utilise de plus en plus l'approche sociologique de l'encastrement de l'activit  contractuelle dans les r seaux sociaux pour identifier les strat gies relationnelles informelles et « non  conomiques » n cessaires   la stabilisation de la concurrence oligopolistique (Bengtsson et Kock, 2000 ; Ibert, 2004 ; Dumez et Jeunema tre, 2005 ; Perret et Josserand, 2003). Le probl me des th ories gestionnaires est ainsi de d finir o  et comment entrer en concurrence partielle ou localis e.

  l' chelle des  tats-nations cette coop ration entre concurrents a fait l'objet de travaux classiques. L'histoire des diff rentes mani res dont la concurrence a  t  r gul e dans divers pays (Chandler, 1990) montre, par exemple, que les cartels ont  t  plus facilement accept s en Allemagne (pays fortement exportateur qui acceptait la coop ration entre concurrents   l'int rieur de ses fronti res tout en encourageant une concurrence agressive   l'ext rieur du territoire national) qu'aux  tats-Unis (pays o  les entreprises se sont longtemps content es de leur march  national gigantesque), officiellement du moins. Gerlach (1992) applique cette perspective au cas du Japon o , dans le cadre de ce qu'il appelle *alliance capitalism*, les r seaux d'entreprises remplacent les

cartels mais exercent la m me fonction r gulatrice de la concurrence.

Les diff rences entre formes institutionnelles du capitalisme montrent que l' quilibre entre coop ration et concurrence est le r sultat de n gociations entre forces politiques. Les facteurs comme la forte concentration de la propri t  l'existence d'une structure centre-p riph rie rassemblant en une clique centrale les plus grandes entreprises dans le r seau des liens interlocks (lien entre deux entreprises d  au fait qu'une ou plusieurs personnes si gent   la fois dans le conseil d'administration de l'une et de l'autre), l'int gration syst matique du secteur bancaire et financier dans les conseils d'administration, l'accumulation par les  lites des conseils d'administration de fonction dans les associations syndicales patronales, tous ces facteurs favorisent la coop ration entre entreprises concurrentes et donc l'existence d'un capitalisme aussi coop ratif que comp titif (Windolf et Beyer, 1996).

La nature n goci e, politique et temporaire de ces  quilibres implique que la participation   l'action collective entre concurrents   l' chelle interorganisationnelle – par exemple dans les « partenariats » entre donneurs d'ordres et sous-traitants, dans les programmes communs de R&D, dans les districts industriels ou les p les de comp titivit  – requiert des coordinations complexes¹. Ce chapitre pr sente une th orie sociologique de la coop ration entre concurrents et de ces coordinations complexes bas e sur une approche et une mod lisation n o-structurale, synth se entre une th orie de l'action, une analyse relationnelle des processus sociaux et une identification des structures d'opportunit s et de leurs effets (en termes de performance ou de discriminations)   l' chelle m so- et macrosociale (Lazega, 2006).

Cette coordination exige de la part de l'entrepreneur, un travail et des investissements relationnels et symboliques. La s lection de partenaires d' changes n'est pas un choix rationnel au sens  troit du terme. Elle a une dimension symbolique qui r side

1. Cela ne signifie pas qu'il faille confondre des coop rations horizontales comme celles des entreprises contr l es de mani re familiale dans les districts industriels de l'Italie du Nord (Lazerson et Lorenzoni, 1999) avec des formes plus verticales de coop ration, le plus souvent encore plus contrainte ou forc e, des relations de sous-traitance ou de « partenariat » industriel. Voir   ce sujet l'abondante litt rature d' conomie industrielle.

dans la d finition d'identit s, dans la construction d'un langage commun complexe, de crit res d' valuation des activit s, dans le recours   des institutions capables de promouvoir ou d' carter, d'inclure ou d'exclure, et enfin dans l'attribution de degr s variables de confiance dans l' change. La confiance est ainsi un indicateur tr s g n ral de la dimension symbolique de toute relation et de tout  change. Une relation  tant d finie de mani re duale comme un canal pour la circulation de ressources et comme un engagement vis- -vis du partenaire d' change, la confiance caract rise   des degr s divers, la qualit  de cet engagement. Ce qui n'exclut pas la possibilit  d' changes « forc s », sans confiance, dans lesquels l'entrepreneur ajoute les menaces aux promesses, deux de ses tactiques les plus basiques (Villette et Vuillermot, 2006).

Ce travail et ces investissements relationnels s'appuient sur des structures relationnelles personnalis es qui facilitent des processus caract ristiques de la coop ration entre concurrents – m me lorsque ces derniers restent   l'aff t d'occasions de se d faire des contraintes impos es par leur coop ration.   d faut de cet  change social la coordination complexe et l'action collective entre concurrents seraient beaucoup plus co teuses, voire impossibles. Ces structures relationnelles sont complexes, multiniveaux. Une distinction analytique nette doit ainsi  tre faite entre « r seau d'entrepreneurs » (de personnes) et « r seaux d'entreprises ». De m me, une articulation tout aussi nette doit  tre reconstruite entre les deux niveaux (Lazega *et al.*, 2007, 2008). Les structures relationnelles   l' chelle interorganisationnelle n'existent que parce qu'elles sont construites par des acteurs concurrents et interd pendants appartenant   des milieux sociaux observables ethnographiquement (dans leur vie associative, voire mondaine, et son travail r flexif), aussi bien dans leur relative sp cificit  et cl ture que dans leurs points communs et recouvrements (Lazega, 1996).

Si l'une des strat gies de base des entrepreneurs est l'investissement relationnel et symbolique la r sultante au niveau collectif est la construction d'une discipline sociale elle-m me d pendante des processus sociaux d clench s par ces investissements. En sociologie  conomique, au cours des trente derni res ann es, la description de cette discipline a pris la forme d' tudes de l'encastrement des

transactions  conomiques dans les relations et les normes sociales (l    ces transactions  conomiques  taient suppos es exister par elles-m mes et dans le calcul maximisateur   court terme). Nous proposons d'aller au-del  du constat de l'encastrement de l' conomique dans le social (et m me au-del  de la dialectique entre encastrement et d encastrement) pour articuler discipline sociale et processus sociaux gr ce   leur mod lisation par l'analyse de r seaux sociaux et organisationnels dans les mondes des affaires. Il faut pour cela revenir   la d finition de la relation socio- conomique   la fois comme le lieu de la circulation de ressources h t rog nes et comme le lieu d'un engagement, c'est- -dire d'une promesse, d'une obligation ou d'une convention morale introduisant la dur e dans cet  change de ressources et pr supposant un dispositif de contr le social et de r solution des conflits rendant cette promesse cr dible. On illustrera plus bas cette articulation entre discipline sociale et processus sociaux au moyen de plusieurs exemples (apprentissage, solidarit s, contr les et r gulation).

Enfin si la coop ration durable entre acteurs  conomiques potentiellement concurrents, ou concurrents de fait, d pend, dans un premier temps, de formes variables de discipline sociale entre eux, elle d pend aussi, dans un second temps, de la connaissance et de la prise en compte de cette discipline par les pouvoirs publics et leurs strat gies de contr le social des march s. En effet, ces formes de coop ration entre concurrents posent aujourd'hui des questions politiques nouvelles dans les soci t s contemporaines du fait d'un d placement des fronti res entre marchand et non marchand, entre priv  et public. La privatisation croissante des services publics, par exemple, et l'influence croissante des march s et du monde des affaires sur les politiques publiques (voire l'entr e du monde des affaires dans l'appareil d'Etat), rendent ces fronti res plus poreuses et instables. Dans ces conditions, la sociologie  conomique n o-structurale procure,   travers la mise au jour de cette discipline sociale, une nouvelle lisibilit  du monde des affaires, caract ris  par la discr tion et l'opacit . Cette lisibilit  contribue   l'examen des formes complexes de coordination entre entrepreneurs interd pendants. Elle peut aussi contribuer   la protection de l'int r t g n ral pour des march s requ rant un contr le social de plus en plus sophistiqu  dans la connaissance des interd pendances entre entrepreneurs.

L' change social : le travail relationnel et symbolique de l'entrepreneur

Les organisations en g n ral qu'il s'agisse d'administrations publiques ou d'entreprises priv es, unipersonnelles ou multinationales, ne conduisent pas leurs affaires de mani re isol e. Elles sont n cessairement d pendantes de certaines ressources (Salancik et Pfeffer, 1977) qui les forcent   nouer des liens de coop ration avec d'autres organisations, et ces relations s'expriment au sein d'un cadre juridique et social plus ou moins d fini¹. Levine et White (1961) avaient d j  jet  les bases d'une analyse des relations interorganisationnelles en termes d' changes et de d pendances de ressources (Aldrich et Marsden, 1988). Ces ressources interorganisationnelles,  chang es   travers des liens multiplexes, et pouvant consister en de l'apprentissage, des biens, des services, ne sont pas forc ment de nature mon taire ou purement fonctionnelle.

On pourrait croire que les relations et les  changes sociaux ne comptent pas dans un univers  pre o  les donneurs d'ordres contraignent implacablement les sous-traitants pour « cr er de la valeur » o  les financiers s'entendent collectivement pour d valuer les entreprises qu'ils souhaitent racheter   bas prix et contr ler aux d pens de l'entrepreneur, o  des cartels et des ententes en mati re de brevets et de licences finissent par verrouiller les march s en apparence les plus neufs. Mais c'est pr cis ment de l'analyse des conditions dans lesquelles les relations sociales comptent dans l' conomie que part la sociologie  conomique n o-structurale. Elle s'appuie notamment sur les premi res utilisations de

1. Pour les affinit s de notre approche avec celle de la sociologie fran aise des organisations et de son analyse strat gique, notamment pour l' tude des interd pendances de ressources et des relations de pouvoir, voir Lazega (1994). Mais ces affinit s ne ram nent pas le n o-structuralisme   une simple variante de cette sociologie. Il s'appuie sur une th orie de l'action et de la rationalit  sociale qui donne une place plus importante que ne le faisaient Crozier et Friedberg au travail identitaire et symbolique (Sainsaulieu, 1977 ; Stryker, 1980),   l'interpr tation des r gles (Reynaud, 1989 ; Favereau, 1994).

l'analyse de r seaux sociaux en sociologie  conomique. C'est en effet essentiellement dans le cadre d'une cette th orie de l'encastrement (*embeddedness*) des transactions  conomiques dans des relations sociales – une th se retournant celle de Karl Polanyi (1942) sur la s paration des sph res  conomiques et sociales – que les analyses des r seaux sociaux ont contribu    la sociologie  conomique de la fin du XX^e si cle (Granovetter, 1985 ; Swedberg, 1994 ; Steiner, 1999).  tudier les relations d'affaires seulement comme des contrats, m me complexes, ne rend pas compte de l'existence et de l'importance de la personne des entrepreneurs, de leurs  changes sociaux, de la dimension symbolique de leurs interactions, de leurs engagements mutuels (volontaires ou forc s), de leurs jeux institutionnels et politiques, bref de la construction sociale des march s et de l'existence, derri re les transactions marchandes, d'un milieu social qui configure la structure d'opportunit s des acteurs.

Dans les sections suivantes on d crit d'abord, en termes n o-structuraux, le travail relationnel et symbolique de l'entrepreneur qui cherche   renforcer ces  quilibres oligopolistiques, puis les processus que ce travail rend possible. Les multiples formes de coop ration entre concurrents, et les modes de coordination complexes qui en r sultent, s'analysent gr ce   la mise en  vidence de processus sociaux qui la facilitent.

Que ce soit dans sa recherche de client le ou avec ses pairs l'entrepreneur travaille    tablir des relations personnalis es qui rel vent le moins possible de l' change unique pour acqu rir une forme ou une autre de capacit  de durer. Ce travail de lutte contre la pr carit  est fait d'« investissements relationnels » (Coleman, 1990) et de gestion des interd pendances qui suivent une rationalit  sociale. Nous utilisons le concept de rationalit  sociale dans un sens large (Lazega, 1992, 2003) et l'attribuons aux entrepreneurs qui tentent de g rer leurs interd pendances relationnelles. Il rel ve donc d'une forme d' change social (Blau, 1964 ; Steiner, 1999). Par exemple,  tudiant les relations de pouvoir et de d pendance dans les march s financiers, Baker (1990) a examin  empiriquement les relations des entreprises avec leur banque comme indicateur de la relation de l'entreprise avec le march . Il montre que l'on est dans ce cas plus proche d'un mod le qu'il appelle « relationnel » et personnalis  que d'un mod le impersonnel.

La coop ration entre concurrents suppose ainsi un travail relationnel et symbolique important fait d' changes sociaux. Les entreprises utilisent aussi ces comportements socialement rationnels   des fins qui ne sont pas imm diatement et directement orient es vers les activit s purement productives. Dans de telles situations et en ce qui concerne de nombreuses activit s, le calcul des co ts-b n fices, bien que formellement et m caniquement accompli, poss de une dimension artificielle. Pour une entreprise A, estimer pr cis ment le prix d'une op ration de collaboration ponctuelle entre les scientifiques de son propre service de R&D et ceux d'une entreprise B est un exercice formellement envisageable ; mais cet exercice est un pari qui ne d finira jamais clairement les co ts de cette op ration ou la valeur marchande de ses r sultats. Pour les m mes entreprises, investir pour soutenir une campagne politique est aussi une d pense mesurable en termes mon taires, mais le montant de cette forme d'investissement ne peut se r duire   un prix tel qu'il est habituellement d termin  sur un march  (une valeur rationnelle qui peut  tre associ e   un revenu  tabli).

L'importance de l' change social appara t dans les  tudes de la relation entre le capital social de l'entrepreneur et les formes diverses de performance  conomique (survie croissance, profits, etc.) (Burt 1992, 2005 ; Comet, 2007 ; Delarre, 2005 ; Flap *et al.*, 1998 ; Ingram et Roberts, 2000 ; Uzzi, 1999). En particulier, pour Burt (1992), un acteur est d'autant plus performant qu'il dispose d'un r seau  tendu et d connect , c'est- -dire riche en trous structuraux (en absence de relations directes entre ses contacts). Enrichissant l'analyse de Burt, Comet (2007) montre que les petits artisans du b timent d pendent de leurs concurrents – tour   tour sous-traitants et donneurs d'ordres – pour une part consid rable de leurs march s. Elle met notamment en  vidence l'importance des caract ristiques sociotechniques des entreprises dans l'explication de la cr ation et du rendement du capital social de ces entreprises. Par contexte sociotechnique, elle fait r f rence au contexte social li  aux relations d'interd pendance dans le processus de production et au contexte technique li  au degr  de variabilit  des t ches accomplies par ces entrepreneurs. En fonction de ces caract ristiques, ses analyses la conduisent   distinguer trois principales cat gories de petites

entreprises dans le b timent : les entreprises relais, les entreprises expertes et les entreprises d pendantes. Que ce soit en termes de marges b n ficiaires ou d'efficacit  productive, le rendement de leur capital social s'explique par des m canismes sociaux diff rents li s aussi bien aux contraintes du chantier qu'au type de relation sociale entretenue avec les « pairs ». La majorit  des d penses ou investissements relationnels et symboliques ne peuvent  tre traduits en un calcul explicite des co ts et des b n fices. Le prix   payer pour essayer de structurer son environnement dans le sens d'une « Pareto protection » n'est pas un prix exclusivement marchand.

Un autre exemple est fourni par l' tude de Pina-Stranger (2008) sur les relations informelles qu'entretiennent les entrepreneurs scientifiques dans l'industrie des biotechnologies en France. Ces entrepreneurs doivent faire face   un tr s haut niveau de risque : des contraintes r glementaires tr s exigeantes pour l'enregistrement des produits une dur e de d veloppement des produits rarement inf rieure   dix ans, des besoins capitalistiques qui ne peuvent  tre satisfaits que par un nombre tr s limit  d'acteurs financiers, notamment le capital risque, sans compter les difficult s relatives aux prescriptions th rapeutiques dans le domaine des sciences de la vie. Ces entrepreneurs  voluent dans un environnement o  la concurrence est omnipr sente : ils doivent se battre pour acc der aux subventions de l' tat, pour  tre log s dans un incubateur,  tre admis dans un p le de comp titivit , acc der aux investissements priv s ou pour d crocher un contrat avec une soci t  pharmaceutique. Dans ce milieu social, l'examen des r seaux de conseil qu'entretiennent environ 140 entrepreneurs du secteur montre que, en l'absence de toute relation contractuelle, les dirigeants de ces diff rentes soci t s sont « encastr s » dans des relations multiples, souvent r ciproques, configurant ainsi un syst me de solidarit  directe et indirecte. Dans des *business model* tr s « ouverts », fond s sur l'entretien d'une multiplicit  de contrats avec diff rents types de partenaires (investisseur, banque d'affaires, fournisseurs, agences d'enregistrement, instituts publiques, etc.), l'entrepreneur scientifique ne compte souvent que sur ses pairs parce qu'ils ont des exp riences et des int r ts semblables.

La discipline sociale entre concurrents

La n cessit  d'acqu rir la capacit  de durer et ce travail relationnel et symbolique conduisent l'entrepreneur   des tentatives de structuration de ses contextes d'interaction et de n gociation. Cette structuration cherche   prot ger et   rentabiliser ces investissements relationnels. Parall lement, elle incite l'entrepreneur   s'autorestreindre, au moment de s lectionner ses partenaires d' changes et au cours de ses n gociations avec autrui. Cette auto-restriction porte sur la d finition de ses propres int r ts individuels et de l' tendue du champ de ses revendications, ainsi que sur l'exercice de son pouvoir individuel – notamment de son pouvoir d'exploitation. Cette auto-restriction est contextuelle, mais elle est synonyme d'une capacit  de politisation qui incite l'acteur   introduire la dur e dans ses  changes. L' change social conduit ainsi l'entrepreneur   une forme d'autodiscipline sociale qui s'appuie en fait sur une endog n isation (une perception et une prise en compte) des structures relationnelles. Cette endog n isation prend la forme de l'entretien ou de la construction de niches sociales ainsi que celle d'une entr e dans la concurrence de statut social.

Pour comprendre le fonctionnement contemporain de la coop ration entre concurrents, la th orie n o-structurale donne deux dimensions   cette notion g n rale de discipline sociale per ue comme l gitime par les acteurs. Une premi re dimension se situe au niveau individuel et s'observe dans le travail relationnel et symbolique. Les acteurs sont  quip s d'une rationalit  sociale gr ce   laquelle ils investissent dans les relations et g rent leur interd pendance par l' change social multiplexe et   la construction de projets communs. La mise en  uvre de cette rationalit  sociale aboutit   la cr ation de formes structurales qui aident les acteurs   prot ger leurs investissements relationnels. Parmi ces formes, la cr ation ou l'entretien de niches sociales ainsi que l'engagement (volontaire ou forc ) dans la concurrence de statut sont des activit s   la fois socialement disciplinantes et socialement rationnelles pour la gestion des  changes sociaux, en particulier avec des concurrents, potentiels ou r els, par les quantit s ou par

les qualit s. Sous l'angle individuel, cette discipline sociale est autant une autodiscipline consid r e comme l gitime qu'un ordre social impos  de mani re arbitraire.

La seconde dimension se situe au niveau collectif. Les investissements relationnels et la cr ation de ces formes structurales d clenchent ou facilitent le d ploiement de processus sociaux dans le collectif. La solidarit  particulariste (et les discriminations qui l'accompagnent), l'apprentissage collectif, le contr le social, la r gulation et bien d'autres processus fondamentaux de la vie sociale – gr ce auxquels la coordination entre concurrents est possible – t moignent de l'existence,   l' chelle du collectif, de cette discipline sociale. Ces processus ne sont pas m caniques au sens o  ils existent ind pendamment des efforts intentionnels des individus. Mais ils  chappent,   un moment ou   un autre, aux efforts de gestion des individus, m me s'ils sont facilit s par les formes structurales cr ees pour organiser les  changes sociaux.

L'existence de la discipline sociale n'entra ne pas n cessairement une am lioration de la performance ou des chances de survie d'une organisation. La politisation des  changes repose toujours sur les d finitions des int r ts, lesquelles ne sont pas n cessairement convergentes dans un collectif. Bien au contraire : cette politisation s'appuie souvent sur des re-hi rarchisations des all geances (ou recompositions identitaires) dont la violence est trop souvent ignor e par les th ories de la socialisation. Dans la mesure o  l'existence de cette discipline sociale, au sens d fini plus haut, d coule, en partie, d'une rationalit  sociale de l'acteur qui tente de structurer ses contextes d'interaction, de modifier – autant que possible – sa structure d'opportunit , la politisation des  changes n'a pas n cessairement d'effets m caniquement pr visibles, ni pour l'acteur ni pour l'observateur, sur la performance  conomique.

Action socialement rationnelle et endog n isation des structures

La s lection des partenaires d' change n' tant pas un choix rationnel au sens  troit du terme, l'approche n o-structurale pr suppose une forme de rationalit  sociale de l'acteur soutenant   la

fois l' change social et l' change marchand. L' change social inclut le calcul (sous toutes ses formes) mais aussi des activit s symboliques telles que les jugements de pertinence, les engagements et les investissements relationnels (bas s sur la gestion des fronti res et les identifications) et les jugements de valeur (n gociation de valeurs pr caires) qui permettent aux acteurs de contextualiser et de politiser leurs  changes et leurs calculs, au moins en s lectionnant des groupes de r f rence, des autorit s et des all geances. On peut ainsi proposer une th orie des jugements de pertinence qui qualifient une d cision de « bien inform e » dans un contexte de rationalit  limit e et proc durale. Il n'y a pas de mode de coordination des actions  conomiques sans coordination des jugements de pertinence sur ces actions. Comme dans l' conomie des conventions, le langage et l'interpr tation des r gles sont con us ici comme inh rents   la constitution de l'*homo oeconomicus* – qui n'est plus une simple machine   calculer. La d finition de la qualit , par exemple, s'appuie sur ce type de jugement. Ce qui est pertinent ou « appropri  » n'est pas seulement conforme   une norme (ou repr sentation, ou convention), mais   une norme partag e par tous ceux qui se reconnaissent comme partageant aussi une identit  et le sentiment d'une appartenance collective port e par un repr sentant (au sens politique du terme).

De ce point de vue, les acteurs investissent dans les relations pour agir au niveau m so : soit pour se d placer au sein d'une structure d'opportunit  donn e, soit pour chercher   la modifier pour restructurer leur contexte d'interaction et d' changes. S'ils en ont les moyens et les capacit s, ils peuvent le faire, par exemple, au moment de la s lection de partenaires d' changes. Ces s lections ne sont ni al atoires, ni enti rement libres, ni enti rement d termin es. Elles sont elles-m mes sujettes   des contraintes normatives et relationnelles h rit es du pass . Mais elles refl tent l'id e que les acteurs investissent dans les relations et qu'ils pensent (  tort ou   raison) que ces investissements seront mieux prot g s dans des « niches sociales » o  les autres partagent des identit s communes et des r gles d'exclusivit . Par ailleurs, les investissements relationnels ne sont pas ind pendants des comparaisons et des rivalit s de statut. En effet, les acteurs doivent d finir les termes de leurs  changes sociaux et le statut social offre une position enviable pour n gocier ces termes.

Les syst mes de niches sociales interorganisationnelles

La recherche, la construction ou l'entretien de niches sociales est un premier moyen de chercher   modifier   son avantage une structure d'opportunit . La *niche sociale* d'un entrepreneur peut  tre d finie comme le sous-ensemble de coll gues-concurrents avec lesquels il/elle a des relations sp cialement denses, multifonctionnelles, durables et li es, directement ou indirectement,   ses activit s de production. Elle constitue donc un ensemble de partenaires privil gi s dans l' change de ressources multiples,   l' chelle intra- ou interorganisationnelle, entre lesquels le comportement opportuniste est suspendu. Cette niche n'a de sens que dans un syst me de niches identifiable gr ce   une mod lisation en termes d' quivalence structurale (White *et al.*, 1976). Elle est d tectable dans un milieu social par sa forte coh sion relationnelle, ou m me par la pr sence d'un syst me d' change g n ralis  qu'elle finit par engendrer. Un syst me d' change g n ralis  renvoie   l'existence d'une r ciprocit  diff r e et indirecte dans le milieu observ . Les cycles relationnels qui repr sentent cette forme de r ciprocit  indirecte sont les indicateurs d'une forme de solidarit  et de discipline sociale plus rare et difficile   construire que l' change restreint, bas  sur une r ciprocit  plus fr quente mais purement directe et dyadique. Il s'agit cependant d'une entit  dont les contours pr cis sont parfois difficiles   saisir, pour ses membres comme pour l'observateur.

Si le sociologue d duit son existence   partir de la coh sion relationnelle observ e, les acteurs utilisent davantage comme crit re une certaine homog n it  et homophilie sociale. En effet, l'usage des similitudes (par exemple le fait de travailler dans le m me bureau, d' tre de m me sp cialit , parfois un m me statut hi rarchique) fournit des crit res d'identit  fr quemment utilis s par les acteurs en qu te de partenaires d' changes. Les chefs d'entreprise cherchent souvent des niches sociales utilisant l'appartenance   des groupes ethniques (Saxenian, 1994), m me si cela ne les pr dispose pas forc ment   l'altruisme lorsque c'est leur survie qui est en jeu. Forte densit  et relative homog n it 

sociale constituent donc des traits caract ristiques de la niche sociale que l'entrepreneur cherche   int grer ou   construire.

Le caract re multifonctionnel d'une niche signifie que plusieurs ressources peuvent y  tre  chang es par ses membres. De fait, un tel espace est construit pour permettre des *trocs multiplexes de ressources* sans  quivalent g n ral, c'est- -dire des  changes de ressources qui ne sont pas  valu es de mani re purement comptable et   court terme. L'identification des niches sociales a des implications pour la compr hension de l'activit   conomique. En r sum , la construction de niches est donc strat gique ; mais une fois construites, elles permettent   leurs membres, m me s'ils sont des concurrents potentiels, de suspendre provisoirement un comportement opportuniste, un calcul  conomique   court terme, et de coop rer. Les  conomistes des conventions le font appara tre au plan contractuel (Favereau, 1997 ; Chaserant, 2003). La construction ou l'entretien de niches sociales sert   diminuer les co ts de transaction mais aussi   r sister partiellement   la mise en concurrence ouverte venant d' « en haut ».

L'h t rog n it  et la congruence des formes de statut   l' chelle interorganisationnelle

La conqu te ou l'entretien du statut de l' « importance » de l'individu dans le collectif, qui pr supposent la participation   la concurrence de statut, constituent un autre moyen de chercher   modifier   son avantage la structure d'opportunit . Le statut social est un point d'appui incontournable de ces strat gies de restructuration. En effet, les multiples dimensions du statut social, d j  d finies par Max Weber (1920), peuvent  tre mesur es comme des concentrations de ressources diff rentes. Avec des mesures comme celles qu'offre l'analyse de r seaux sociaux (essentiellement des mesures de centralit  et de pr  minence), c'est une h t rog n it  endog ne des formes de statut (et non seulement exog ne comme chez Weber) qu'il devient possible d'identifier. La concurrence de statut donne acc s   des mandats de repr sentant du collectif, au contr le des ressources,   l'autorit ,   la capacit  de d finir les termes des  changes sociaux, mais

aussi   conserver une certaine autonomie et r sister partiellement   la mise en concurrence ouverte venant d'« en haut ».

 tudiant les situations d'incertitude qui caract risent le march , Podolny (1993) montre que les entreprises utilisent des  valuations du statut comme indicateur de qualit  et crit re de s lection de leurs partenaires d' change. Un entrepreneur qui a une forte r putation travaille moins avec un entrepreneur qui n'a aucune r putation. Les acteurs poss dant du statut inspirent confiance, attirent les consommateurs qui recherchent la s curit , et sont capables de d finir en leur faveur les termes de l' change avec ceux qui en poss dent moins. Mais le statut a plusieurs dimensions. Le sociologue identifie et localise ainsi, dans les organisations et dans les march s, des formes variables de pouvoir et de statut, ainsi qu'une hi rarchie entre des formes h t rog nes et interd pendantes de statut. On peut faire l'hypoth se, par exemple, que les mesures de congruence et/ou de non-congruence de ces formes de statut, avec leurs effets de motivation des acteurs et d'allocation des ressources, sont cruciales pour la compr hension des processus d' quilibrage des pouvoirs au sein d'oligopoles. L'oligopole ne peut proc der au maintien d'une forme d'int gration entre entrepreneurs qu'en utilisant cette h t rog nit  et cette interd pendance des formes de statuts. C'est souvent la condition pour que les rivalit s entre oligarques conduisent   l' quilibre.

La concurrence de statut a un sens d'autant plus fort au niveau interorganisationnel que la concurrence  conomique est oligopolistique. Sans cette h t rog nit  et ces formes de congruence (ou de non-congruence) de statut, on ne comprend pas l'importance des « petits » acteurs du syst me. Par exemple, les avocats ont toujours  t  des interm diaires facilitant le commerce. Les gros cabinets d'avocats d'affaires internationaux sont des « petits » acteurs de la globalisation des march s. Leur poids dans le monde des affaires   cette  chelle (grand commerce international) tient   une forme de centralit  qui provient elle-m me du fait qu'ils sont en permanence en situation de m diateurs et de conflits d'int r ts. Ils ont ainsi un important pouvoir de m diation dans les contrats commerciaux entre entreprises multinationales (ils d tiennent des informations cruciales sur les deux parties) et travaillent d'une certaine fa on   leur respect ou   leur

ren gociation  ventuelle. Ce r le de m diation est d'autant plus important dans les contrats commerciaux internationaux en l'absence d'un v ritable droit des affaires international et de r gles de march  stabilis es. Les conflits d'int r ts sont donc, dans un cas comme celui-ci, des indicateurs d'accumulation de formes h t rog nes et consid r es comme non congruentes de statut social. Cette position de force conduit   une tr s grande ind pendance vis- -vis des instances de r gulation internationale et   des prix des prestations pouvant atteindre les niveaux les plus  lev s (relativement aux prix des prestations des cabinets qui n'assurent pas une telle m diation).

La concurrence de statut a ainsi un sens  vident pour la gestion de la coop ration entre concurrents  conomiques. Dans les oligopoles o  l' change social contribue au maintien d' quilibres instables entre concurrents par les quantit s, le statut est une forme d'avantage acceptable dans la d finition des termes de ces  changes sociaux. Mais la concurrence de statut est aussi   la fois une manifestation et un instrument de la concurrence par les qualit s. En effet, le statut social s'acquiert par la d finition d'un crit re de qualit  et par la capacit  de l'imposer comme un standard dans une industrie donn e. Lorsque des oligopolistes affirment qu'ils appartiennent   un univers de concurrence par la qualit , ils sont engag s dans une concurrence de statut visant   d finir ce qu'est la qualit .

Niches sociales et statut social au niveau interorganisationnel

Les formes structurales et les diff renciations horizontales et verticales que constituent les niches sociales et les statuts sociaux facilitent la coop ration entre concurrents. Il est important pour le sociologue de l' conomie de pouvoir les identifier, car ces formes sont le moyen par lequel les acteurs socialement rationnels cherchent   structurer les contextes de leurs interactions et de leurs  changes lorsqu'ils sont mis en concurrence ouverte. Il faut noter ici que les efforts de la part des entrepreneurs interd pendants, de structuration du contexte des  changes, dont ces formes

t moignent, ne signifient pas que les acteurs ignorent que leur contexte est d j  juridiquement structur . M me au sein d'un ordre juridique, la structuration reste   bien des  gards politique et variable, surtout dans le domaine de la concurrence o  la justice administrative ou judiciaire, sans m me parler de l'arbitrage « priv  », disposent d'un fort pouvoir souverain d'appr ciation et d'interpr tation.

Pr cisons que l'articulation entre le fait de rechercher   la fois des niches et du statut au niveau interorganisationnel m rite une attention toute particuli re. Dans un milieu social donn , les entrepreneurs individuels n'ont de cesse de se regrouper en niches sociales, qui sont des espaces de suspension rationnelle de la rationalit  marchande, o  les membres savent pouvoir obtenir   co t r duit des ressources qualitatives dont ils ont besoin pour  tre performants (reconnaissance, droits, etc.). Cependant, cette tendance intrins que au travail des entrepreneurs produit une fragmentation et n'est pas sans risque. D'o  l'int r t de la comp tition statutaire. Les entrepreneurs sont engag s dans cette comp tition, parce que le statut leur permet d' tre en position de force dans les n gociations (internes ou externes   leur niche). Mais le statut est une notion deux fois r flexive : c'est l'autorit  (ou le mandat) que conf re la reconnaissance collective de l'importance de la contribution individuelle au collectif. Cette comp tition recrée paradoxalement de la coh sion lorsque le syst me de niches a un effet centrifuge.   l' chelle interorganisationnelle, par exemple, il est parfois indispensable pour des grandes entreprises de s'entendre pour s'imposer   toutes le standard technologique de l'une d'entre elles, sans lequel les march s de tout leur domaine s'effondreraient.

Endog n sation des structures et processus sociaux fondamentaux

Tant qu'elle en reste au niveau des strat gies des acteurs priv s, individuels ou collectifs, cette th orisation de l'autodiscipline sociale peut-elle expliquer la coop ration entre concurrents ?

Nous avons admis que les jugements de pertinence des acteurs mènent à la détection de formes et à une prise en compte de ces formes – dans la gestion des relations – que nous avons appelées endogénéisation. L'action socialement rationnelle face à la mise en concurrence ouverte, l'endogénéisation de la structure par les entrepreneurs interdépendants ne sont pas en elles-mêmes suffisantes pour stabiliser des structures oligarchiques et rendre efficace la coopération entre concurrents. Cette efficacité provient de ce que les investissements relationnels et l'endogénéisation de la structure déclenchent et entretiennent des *processus sociaux fondamentaux* qui facilitent la coopération entre concurrents.

C'est ce que la recherche néo-structurale décline plus analytiquement dans l'étude de processus distincts. On peut illustrer l'articulation entre discipline sociale et processus sociaux au moyen de quatre exemples de processus « génériques ».

Apprentissage et socialisation

Dans des sociétés et des économies hautement technologisées qui valorisent la recherche et la créativité exploitant cette technologie, l'apprentissage collectif représente un processus vital (Lazega, 1995). Il est très étudié dans le domaine de la gestion, notamment de l'échange de savoirs tacites (Polanyi, 1967 ; Cohen and Levinthal, 1990 ; Nonaka, 1994) entre firmes concurrentes. Le processus d'apprentissage dans les alliances stratégiques et l'importance de l'échange social pour cet apprentissage ont fait l'objet de nombreuses théories et observations. Les entreprises établissent des alliances parce qu'elles espèrent bénéficier des ressources auxquelles ces liens sont susceptibles de donner accès. Les entreprises sont particulièrement attirées par les apports de connaissances que procurent de telles alliances avec d'autres entreprises éventuellement titulaires de nouveaux savoir-faire et de nouvelles compétences (Kogut et Zander, 1996 ; Powell *et al.*, 1996).

Ainsi les organisations à la recherche d'avantages concurrentiels quantitatifs et qualitatifs se surveillent mutuellement (White, 1981) mais au niveau de sophistication où se situe la recherche

technologique contemporaine, elles cherchent   apprendre les unes des autres tout en essayant de se concurrencer sur des aspects de strat gie tels que le partage du march  (voir, entre bien d'autres, Von Hippel, 1987 ; Kogut et Zander, 1996 ; Doz, 1996 ; Hamel *et al.*, 1989 ; Khanna *et al.*, 1998). Dans ce travail d'apprentissage, l'accumulation de ressources compl mentaires dans des projets de R&D s'accompagne syst matiquement d'interactions sociales et de relations informelles (Larson, 1992 ; Gulati, 1995 ; Tsai, 2002), plus ou moins collusives (Lado *et al.*, 1997) mais d cisives dans l' change de connaissances tacites.

Un autre exemple est fourni par Lomi et Pattison (2006) qui proposent une  tude empirique de l'organisation de la production dans le « partenariat » industriel entre les entreprises du secteur de la « production de v hicules   moteur » en Italie du Sud au d but des ann es 1990. Les relations examin es sont celles qui organisent les transferts ou  changes de trois ressources entre « partenaires » (donneurs d'ordres et sous-traitants, voire entre sous-traitants, bien que cette terminologie ne soit pas toujours bien per ue par tous les protagonistes eux-m mes) : la fourniture de composants, les transferts de technologie et les investissements financiers (prise de participation dans le capital d'une entreprise « partenaire »). Lomi et Pattison trouvent des r gularit s dans les sous-structures locales des r seaux de relations multiples observ s entre ces entreprises. Leur analyse r v le par exemple une tendance claire   la cooccurrence des liens de transfert de technologie et des relations d'investissement financier ; les deux relations sont des proc d s compl mentaires de contr le et de gestion des interd pendances interorganisationnelles (alors qu'on aurait pu les supposer exclusifs l'un de l'autre). La constitution de petites niches interorganisationnelles gr ce, entre autres, aux relations de transfert de technologie joue donc ici un r le central dans les processus d'apprentissage   l' chelle interorganisationnelle.

Enfin, la concurrence de statut joue un r le fondamental pour ces processus dans des domaines o  les entrepreneurs investissent davantage dans la concurrence par la qualit , comme par exemple les professions lib rales (Karpik, 2007). L  o  les acteurs d pendent les uns des autres pour des  changes d'avis et de conseils – le plus souvent non facturables – obtenus aupr s de coll gues « r put s », le caract re collectif de la fabrication/certi-

fiction de la qualit  correspond ainsi   des co ts cach s et port s par le milieu (« la profession »), ses institutions et ses acteurs les plus centraux. C'est le cas aussi dans la recherche scientifique   l' chelle nationale et internationale o  l'apprentissage collectif bas  sur la circulation de conseils informels d pend fortement de la stratification sociale interne du milieu et donc d'une petite oligarchie de coll gues   fort et multiple statut social.

Solidarit s particularistes et discriminations

Un deuxi me processus social facilitant l'action collective entre entrepreneurs interd pendants rel ve des ph nom nes de solidarit  particularistes ; il porte sur la cr ation, souvent dans des niches sociales au sein du collectif, d'un syst me informel d' change g n ralis  et multiplexe. Ce syst me aide les membres    changer plusieurs types de ressources h t rog nes li es   la production, directement ou indirectement, permettant une circulation durable tout en suspendant partiellement le comportement per u comme opportuniste. On l'a d j  mentionn , l'analyse de r seaux « complets » permet d'observer, dans un milieu organis , la pr sence de sous-structures relationnelles cycliques caract risant la r ciprocit  indirecte et diff r e – et par extension la pr sence de ce processus et de ses implications  ventuelles pour l'existence de discriminations directes ou indirectes. Le rapprochement analytique entre la notion de niche sociale et celle de solidarit  particulariste, ainsi mesur e par l'existence de r ciprocit  indirecte, tient   ce que la seconde repose notamment sur les fronti res et les normes d finies dans la premi re.

Les  tudes n o-structurales fond es sur l'observation des liens multiplexes dans les « champs » interorganisationnels (DiMaggio, 1986) sont encore trop rares parce que les donn es de ce type sont sensibles, strat giques et difficilement accessibles. Les liens visibles entre les grandes familles au sein des  lites, par exemple, ne constituent (probablement) plus une base solide pour l'analyse de la discipline sociale au sein du monde des affaires, comme cela a pu  tre le cas pour le capitalisme du XIX^e si cle dans ses diff rentes formes (Berle et Means, 1932 ; Chandler, 1977). L' tude

des groupes d'entreprises est tout aussi difficile : les ressources qui y circulent doivent  tre partageables et appropriables,   la fois aux niveaux national et international. L'impr visibilit  et l'incertitude sont transf r es vers les sous-traitants ou vers certaines cat gories d'employ s ; ceux qui se trouvent au plus bas maillon de la cha ne (dont le contrat de travail devient de plus en plus « flexible ») encourent le maximum de risques et de co ts. La structure sociale est ainsi la clef qui permet de d voiler le processus de r partition, de d l gation des risques, mais aussi d'exploitation.

Malgr  cette raret  des exemples classiques de l'existence de processus solidaires dans les march s sont de plus en plus nombreux, m me lorsqu'on les distingue de simples descriptions de l'encastrement des transactions  conomiques dans des relations sociales dyadiques. Distinguant entre relations d'amiti  « pures » et relations d'amiti  d'« affaires », Ingram et Roberts (2000) montrent par exemple que l'existence de relations amicales entre managers dans l'industrie h teli re haut de gamme   Sidney – un contexte de concurrence par la qualit  plus que par les prix – augmentent la performance de leurs h tels concurrents. Les r seaux d'amiti  sont efficaces lorsqu'ils sont coh sifs et qu'ils permettent de rendre des services (en renvoyant des clients), d' changer des informations et des conseils d'ordre g n ral, d'att nuer la concurrence en fixant des prix plancher, de se regrouper contre le comportement concurrentiel trop agressif, de s'aider en termes de carri res, voire de s'embaucher mutuellement. Ils expliquent ce r sultat par l'id e que les relations d'amiti  stabilisent les normes d' change entre ces managers. La performance, dans leur cas, est mesur e par le taux d'occupation des chambres des h tels, le chiffre d'affaires et le prix moyen des chambres.

Autre exemple, celui des groupes d'entreprises fran ais (1991   1999)  tudi s par Delarre (2005). Ces groupes constituent des entit s sociales nouvelles caract ris es par des  changes denses et multiples entre les entreprises qu'ils contiennent. Le ph nom ne empirique des alliances strat giques offre ici la possibilit  d'observer des niches bas es sur les liens d' changes multiples entre partenaires. Delarre d crit les diff rents types de ressources circulant   l'int rieur des groupes : financements, personnels, expertise, contr le, etc. Cependant, en d pit de cette cristallisation en une

telle entit  sociale, les groupes d'entreprises conservent une importante mall abilit  leur permettant de perdurer sur le long terme. En renouvelant rapidement (turnover de 15 % par an) les membres des holdings qu'ils administrent, les groupes maintiennent une veille constante vis- -vis des  volutions des march s. Les groupes se montrent ainsi capables de g rer le probl me fondamental du « paradoxe de l'encastrement » : n' tant ni trop, ni trop peu « encastr s », c'est- -dire immobilis s en une configuration collective coh sive et stable, ils peuvent trouver un  quilibre qui peut expliquer leur domination sur l' conomie fran aise contemporaine. Ce qui ne les emp che pas d'encourager leurs personnels   acheter des actions dans les entreprises du groupe qui seront tr s rapidement revendues ou liquid es.

Un troisi me exemple de recherche identifiant des formes de solidarit  bas es sur l'existence de niches sociales dans un secteur  conomique est celle d'Eloire (2007) sur les march s de la restauration lilloise. Eloire trouve une combinaison originale mais g n ralisable, de diff renciation horizontale en termes de niches sociales et de stratification verticale du m tier et des r seaux des restaurateurs en termes de statuts sociaux. Ses analyses de r seaux sociaux sur des donn es d'enqu te recueillies aupr s d'environ 300 restaurateurs explorent des formes de solidarit  limit e permettant une coop ration entre concurrents. Par exemple, le r seau de discussions de conjoncture entre ces restaurateurs est un des  l ments de leur observation mutuelle au sens whitien. Eloire d tecte ainsi une forme d'homophilie sp cifique : les restaurateurs semblent avoir une plus forte propension   citer et    tre cit s par des coll gues dont les  tablissements appartiennent au m me type de march . Lorsque l'on sait que les acteurs du march  de la restauration haut de gamme sont plus centraux et tout aussi homophiles et exclusifs que les autres, on identifie une tendance au recouvrement entre structure  conomique et structure sociale, ainsi que l'existence d'une niche sociale qui structure ce milieu et dans laquelle les restaurateurs haut de gamme partagent aussi des informations int ressantes concernant des sujets aussi vari s que le personnel, les fournisseurs, la cuisine, les produits ou les charges de l'entreprise. Comme les discussions de conjoncture, le transfert ou  change d'informations int ressantes poss de un caract re informel, mais appara t de fa on beaucoup

plus confidentielle et s lective. D'une part, le calcul des centralit s de degr  sur le r seau montre que l'information est tr s in galement distribu e entre les professionnels ; d'autre part, il appara t que les acteurs du march  paradoxal sont relationnellement plus actifs. Dans les deux r seaux ainsi structur s par l'homophilie de niche et de statut, Eloire d gage une tendance aux choix dyadiques homophiles ainsi qu'  la r ciprocit  indirecte des liens, indicateur de formes de solidarit  particularistes entre ces restaurateurs. Il trouve la trace de formes d' change g n ralis  entre restaurateurs qui ne sont pas des concurrents directs. En revanche, le fait que ces niches ne semblent pas exister au sein de chaque type de march , tend   d voiler le caract re discriminant et strat gique de cette forme de solidarit  limit e entre concurrents. Celle-ci tendant    merger entre acteurs appartenant plut t   des types de sous-march s diff rents et stratifi s.

Contr le et r solution des conflits

Un troisi me processus, celui du contr le social du monde des affaires, semble facilit  par l'existence de niches sociales et par la reconnaissance et l'acquisition de diverses formes de statut. Il faut cependant noter que peu de recherches n o-structurales examinent l'importance des niches et de la concurrence de statut pour le contr le et la mise en  uvre des r gles.   l' chelle interorganisationnelle, les niches sociales sont bien plus souvent identifi es comme des sources de d viance et de corruption ou consid r es comme des infractions aux lois antitrust. Or, plus encore qu'au niveau intra-organisationnel, l'investissement des organisations dans les relations privil gi es entre elles, soul ve le probl me des investissements relationnels qui s'av rent apr s coup avoir  t  des investissements «   fonds perdus » (quand les partenaires se comportent de fa on opportuniste). Les processus sociaux, en plus des m canismes juridiques, s'av rent aussi n cessaires ici pour traiter les questions du passager clandestin de premier et de second ordre.

Une premi re approche sociologique du contr le social du monde des affaires insiste sur l'utilisation par les acteurs de

m thodes *ex ante* bas es sur la r putation, consid r e par les  conomistes institutionnalistes comme un puissant m canisme de gouvernance (Macaulay, 1963 ; Raub et Weesie, 1993). L'entrepreneur qui souhaite entretenir des relations  conomiques   long terme avec ses partenaires est soucieux de sa r putation. Mais cette r putation ne lui appartient pas ; elle est le produit des  valuations et des critiques, par ses partenaires et par le milieu des autres entrepreneurs, portant sur son comportement, sa fiabilit , sa solvabilit , etc. La formation des r putations dans l'univers marchand n'a pas fait l'objet d'analyse de r seaux sociaux et organisationnels, et les  tudes n'en restent qu'  la surface de l'analyse de tous ces processus qui aident les acteurs  conomiques interd pendants   se surveiller et   se sanctionner mutuellement avant m me le recours aux proc dures juridiques.

Une autre approche consiste   observer le fonctionnement des institutions juridiques formelles activ es par les entrepreneurs pour r soudre leurs conflits (Cheit et Gersen, 2000), et de la mani re dont la soci t  tente d'exercer un contr le sur eux. Une  tude du contr le social du monde des affaires par les tribunaux de commerce consulaires en France montre comment la concurrence de statut social permet   une institution de r solution de conflits entre entrepreneurs de perdurer pendant pr s de cinq si cles. Les enqu tes et analyses men es par Lazega et Mounier (2003 ; Lazega *et al.*, 2008) sur des donn es de r seaux longitudinales recueillies aupr s d'environ 230 juges du tribunal de commerce de Paris exposent une forme de contr le social tr s ancienne assurant la coop ration dans le monde des affaires parisien (et au-del ). On pourrait lire le fonctionnement de cette institution simplement sous l'angle d'une forme d'« encastr ment institutionnel » des march s, cette institution exer ant une fonction de r solution de conflit et de sanction sp cialis e dans ce domaine. En effet, le monde des affaires a d'abord, au cours de l'histoire, cr e ses propres r gulations. Mais il a tr s t t recouru   l' tat pour obtenir de meilleurs moyens d'officialisation et de sanction de ses normes. Les juges consulaires de ce tribunal agissent comme juges individuels ainsi que comme repr sentants (en th orie sans mandat sp cifique) de la communaut  d'affaires locale. Mais l'analyse organisationnelle et structurale permet de d passer, l  aussi, la simple perspective de l'encastrement. En

effet, les juges ne sont pas r mun r s, mais ils sont  lus/coopt s pour une dur e totale maximale de quatorze ans par les membres de la Chambre de commerce de leur localit . La moiti  d'entre eux a une formation juridique. 29 % (entre 2000 et 2005) d'entre eux proviennent du secteur de la banque finance, une surrepr sentation  vidente qui, dans la plupart des pays europ ens et dans les pays anglo-saxons, soul verait la question de l'impartialit  de cette juridiction et des juges en situation de conflits d'int r ts ou d'apparence de conflits. Mais l'institution pr suppose que ses juges z l s seront enti rement vertueux malgr  le peu de distance qui existe parfois entre le juge et le justiciable. L'examen de la dynamique des r seaux de conseil entre ces magistrats montre que les banquiers ayant une formation juridique ont un statut social («  pist mique » tr s  lev  dans ce tribunal, qu'ils y exercent une influence de plus en plus forte sur leurs coll gues, en particulier lorsqu'il s'agit de prendre des d cisions de justice dans des conflits pour lesquels le droit des affaires fran ais donne aux magistrats un pouvoir souverain d'appr ciation, d'interventionnisme et de punitivit  dans des probl mes qui se posent au c ur de l'activit  marchande (concurrence d loyale, dommages et int r ts, conflits entre actionnaires majoritaires et minoritaires, etc.).

Cette  tude montre qu'un statut social sp cifique, celui de juge consulaire, est cr     l' chelle interorganisationnelle pour faciliter l'exercice du contr le social du monde des affaires local dans un cadre de r gulation conjointe des march s. La question se pose de savoir si cette forme de statut facilite de la m me mani re la r solution de conflits entre petites et grosses entreprises ou des conflits entre producteurs et consommateurs. Mais l'analyse en termes de statut social sp cifiquement d di    la r solution du probl me du passager clandestin de second ordre (celui qui, observant un acte de d viance, n'intervient pas pour rappeler   l'ordre et sanctionner) fait progresser la connaissance du fonctionnement du contr le social du monde des affaires. L' quivalent des niches sociales   la fois intra- et interorganisationnelles appara t au sein de cette institution dans l'opposition entre, par exemple une clique de juges banquiers-juristes et celle des juges issus du BTP (qui s'opposent en mati re de punitivit  et d'interventionnisme). L'articulation entre niches et statuts semble ici

faciliter le contr le social des march s mais au prix de la domination de ce tribunal par la banque et par ses crit res de justice commerciale (Lazega et Mounier, 2008).

R gulation et institutionnalisation

Un quatri me processus consiste dans la red finition des r gles du jeu par les entrepreneurs interd pendants. Ce processus r gulateur est en fait un processus d'institutionnalisation, d'adaptation institutionnelle, voire de d institutionnalisation. L  encore, les concurrents coop rent pour  tablir un langage de r f rence, des r gles communes. Dans ce domaine, la sociologie n o-structurale dialogue avec les  conomistes institutionnalistes (conventionalistes et r gulationnistes) pour lesquels le r le jou  par les r gles et les institutions, qu'elles soient formelles ou informelles, est crucial pour expliquer la coop ration et la gestion des risques par les entrepreneurs, voire le fonctionnement et la performance des march s en g n ral (Boyer et Saillard, 1995 ; Favereau et Lazega, 2002).

M me dans un syst me  galitaire, on observe que tous ne d fendent pas leurs int r ts r gulateurs avec la m me efficacit  (Selznick, 1956). Il ne s'agit pas d'affirmer simplement que le plus fort impose ses r gles : l'analyse de r seaux montre plut t que ce sont les acteurs qui occupent des formes non congruentes de statut social qui sont les plus influents dans cette d finition des r gles prioritaires car ils associent   leur pouvoir (le contr le de ressources dont les autres ont besoin) une forme de l gitimit  (une capacit  de parler de mani re cr dible au nom du collectif). Cette approche de la construction de la l gitimit  dans les r seaux de relations cr e un lien entre normes ou valeurs d'une part, int r ts, pouvoir et structure de l'autre. La concurrence de statut (d finie notamment, dans sa dimension relationnelle, au moyen de mesures de centralit  dans les r seaux sociaux) est un  l ment crucial du processus r gulateur, qu'il aboutisse   de r els changements ou   de la r sistance au changement. En effet, une dynamique particuli re caract rise la r gulation : celle d'une n gociation oligarchique de valeurs pr caires (Lazega et Mounier, 2002).

Le processus de r gulation, au sens de la d finition des r gles qui organisent l'activit  marchande, pr suppose que les entrepreneurs peuvent devenir des « *entrepreneurs institutionnels* » actifs dans la construction sociale de leurs march s.

Comme le montre le fonctionnement du tribunal de commerce fran ais, l'intervention du monde des affaires dans le processus de r gulation a toujours exist . Mais elle devient de plus en plus syst matique au fur et   mesure que l' tat « r gulateur » fixe des cadres juridiques g n raux et vagues, laissant aux acteurs du march  concern  la t che de d finir la substance des r gles en vigueur. Penalva (2007) offre   cet  gard un excellent exemple de ce type de processus de r gulation en examinant la construction sociale, en France, d'un march  financier dit « socialement responsable » promouvant des fonds «  thiques ». Les acteurs de ce march  sont tr s h t rog nes. Des religieuses y c toient des banquiers, des gestionnaires de portefeuilles, des analystes financiers, des agences de notation sociale et environnementale ou des syndicalistes. Les op rateurs pensent pouvoir trouver leur client le sur le futur march  des retraites par capitalisation et de l' pargne salariale. Penalva examine une  tape interm diaire de la construction de ce march , la coop ration entre entrepreneurs institutionnels cherchant   imposer chacun sa conception du « socialement responsable ». En effet, dans ce march , les titres sont s lectionn s non seulement pour la performance financi re des entreprises, mais  galement en fonction de consid rations sociales, environnementales, voire  thiques.

La discipline sociale de ce milieu est mise au jour par l'analyse de sa structure relationnelle. L' tude ethnographique identifie sur le march  de l'investissement socialement responsable (ISR), deux types de relations importantes : la collaboration et l'amiti  (entendue par les acteurs dans un sens plus ou moins utilitariste). L'analyse des r seaux de collaboration et d'amiti  entre les principaux entrepreneurs institutionnels de ce march  en 2005 montre que, au stade observ  de sa construction, il repose sur un  quilibre entre une forte coop ration  conomique et une forte concurrence sociale. M me s'il n'y a pas de barri res   l'entr e de ce march , il existe des barri res sociales et informelles pour y devenir un acteur central, un v ritable entrepreneur institutionnel. Ces barri res sociales sont relatives   la conception du

« socialement responsable » et permettent de faire le lien entre la structure et la conception que les acteurs se font de la qualit  de leur produit. Si l'acc s au march  est gratuit, l'activit  r gulatoire est « payante » au sens o , pour devenir un acteur important de ce march , il faut s'y investir d'une mani re personnelle. L'amiti  y est un lien utilitariste qui permet,   ce stade, d' quilibrer la collaboration pour le « bien commun » (la construction collective du march  lui-m me) et la concurrence sociale, pour pr server un minimum les int r ts particuliers. Du fait de la concurrence de statut qui r gne dans ce milieu, certains acteurs ont les moyens de devenir des entrepreneurs efficaces de la construction sociale de ce march    plus d'un titre : ils disposent de diff rentes ressources,  conomiques, relationnelles, symboliques, qui leur permettent de peser sur la r gulation. Apr s avoir  merg  gr ce   l'action des agences de notation extra-financiere, qui ont cr e le march  sur la base d'une norme technique, le march  est repris en main par les financiers. Ces derniers, gr ce   des strat gies de cooptation complexes, imposent leur vision d'int gration de l'ISR   toute la finance.

Cette r gulation du monde des affaires n'est pas n cessairement accomplie par les entrepreneurs en face   face avec le politique. On l'a vu plus haut, des professions lib rales telles que les avocats d'affaires, les banquiers d'affaires ou les consultants jouent, surtout   l' chelle internationale, un r le de m diation important d'un point de vue r gulatoire. Ce r le de m diation est d'autant plus important dans les contrats commerciaux internationaux en l'absence d'un v ritable droit des affaires international, de r gles de march  stabilis es (Flood, 2007). Par le biais de lobbyistes, les entreprises contribuent largement aux campagnes des partis politiques dans les pays anglo-saxons (Useem, 1984 ; Mizruchi, 2007 ; Carruthers, 1998) en  change de politiques publiques sp cifiques et d'une reconnaissance de l'autorit  du r gime politique. En France, Bertrand *et al.* (2007) ont examin  les  changes de « faveurs » entre chefs d'entreprises et politiciens fran ais provenant des m mes grandes  coles. Leur travail montre, entre autres, que les d cisions de licenciement interf rent avec le calendrier des  lections politiques – les industriels les annon ant apr s les  lections, m me s'il en co te beaucoup   l'entreprise. En  change, les entreprises g r es par de hautes

directions bien introduites aupr s du personnel politique paient moins d'imp ts et re oivent davantage de subsides.

La concurrence de statut et la multidimensionnalit  du statut permettent ainsi   certains entrepreneurs institutionnels, dans le monde des affaires, d'entretenir l'inertie et les blocages aux changements de r gles du jeu ou, au contraire, de surmonter ces blocages : pouvant perdre sur certains plans parce qu'ils gagnent sur d'autres (du fait notamment de leur accumulation de plusieurs formes de statut social non congruentes), ils parviennent   vendre la stagnation ou le changement   tout le syst me d'acteurs. En cela encore, une forme d'endog nisation de la structure aide au d ploiement d'un processus tr s complexe.

Le processus de r gulation du monde des affaires est aujourd'hui ouvertement caract ris  par une tr s grande polynormativit  (Lazega et Mounier, 2008). La coordination sur un march  implique, face aux quantit s, des prix et des qualit s. C'est notamment   travers la concurrence par les qualit s qu'une pluralit  d'ordres normatifs partiellement autonomes procure au monde des affaires de nombreuses sources de r gulation. Le poids relatif du droit par rapport aux autres types de normes d pend de la force que l' tat et les institutions publiques mobilisent pour peser sur cette r gulation conjointe dans des situations concr tes d'action  conomique. Dans le monde des affaires, le droit occupe une position de primaut  par rapport aux autres normes non pas seulement du fait de la primaut  de l' tat, mais parce que les acteurs de l' conomie, en particulier le monde des affaires, ont la capacit  de participer   la d finition du droit par le processus de r gulation conjointe.

Interd pendance des processus et dynamique des structures

La liste des processus sociaux qui facilitent l'action collective entre concurrents et qui sont mod lisables par l'analyse de r seaux est ind finie parce que tous les processus sociaux ont une dimension relationnelle. D'autres processus relationnels et informels caract risant l'action collective entre entrepreneurs interd -

pendants ont fait l'objet de formalisations n o-structurales : les processus d'int gration d'assimilation, de cooptation, d' quilibrage des pouvoirs, d' valuation de la qualit  de la production, d'appropriation, de mobilisation (Varanda, 2005), d'extraction de performances  conomiques, de discrimination, de d solidarisation et d'exploitation.

Ces processus qui, ensemble, contribuent   rendre possible la coop ration entre concurrents, sont li s de mani re dynamique, par exemple par des effets de r troaction. La red finition des r gles peut engendrer de nouvelles solidarit s. Les croyances normatives issues du processus de r gulation affectent les choix de conseillers, et donc l'apprentissage. Les controverses dynamisent en partie l' volution des structures facilitant l'apprentissage collectif. Elles contribuent   la formation endog ne des contraintes que les acteurs peuvent ou non consid rer ensuite comme l gitimes et auxquelles ils se soumettent plus ou moins « volontairement ». La recherche sur l'articulation de ces processus n'en est qu'  ses d buts. Leur contribution relative   une forme de discipline sociale qui organise le monde des affaires d pend du mode de coordination sp cifique observ  entre les entrepreneurs d'un « domaine de march  » (Berkowitz, 1988).

L'articulation des processus interd pendants a aussi un effet sur les formes structurales reconstitu es par l'observateur et endog nis es par les acteurs. Ces effets sont   l'origine de la dynamique des structures relationnelles : de nouvelles r gles peuvent un effet inattendu de reconfiguration d'un syst me de niches ; certaines modalit s d'exercice du contr le social peuvent encourager l' mergence de nouvelles formes de statut social et modifier les principes de congruence articulant entre elles les formes h t rog nes de statut en vigueur.   leur tour, les nouveaux processus qui r sultent de ces changements rendent possible de nouveaux modes de coordination entre concurrents interd pendants. Pour mieux comprendre ce que signifie entreprendre dans ce contexte interpersonnel, interorganisationnel et dynamique, la sociologie  conomique n o-structurale doit encore d velopper des m thodes combinant l' tude syst matique de donn es longitudinales et multiniveaux sur les identit s, les trajectoires (au long cours), les r seaux d' changes et les repr sentations (ou controverses).

Il y a de fortes chances pour que cette dynamique des structures et des modes de coordination entre entrepreneurs interd pendants se d veloppe car les pouvoirs publics et le monde des affaires y ont tout deux int r t. Les uns pour exercer de mani re plus sophistiqu e leur r le de « r gulateur » (l'expertise, dans ce domaine, est aujourd'hui rarement du c t  de l' tat), les autres dans le cadre de la conception de leur strat gie d'affaires, mais aussi de leurs efforts de « capture » des institutions et de leur participation   la d finition des politiques  conomiques et sociales.

Contr le social du monde des affaires et structures d'opportunit s

Ces  l ments de th orie de la coop ration entre concurrents ouvrent sur deux programmes de recherche en sociologie  conomique.

Le premier concerne protection de l'int r t g n ral par la red finition du contr le social du monde des affaires. L'un des enjeux de la th orie n o-structurale est la red finition du r le de l' tat dans la protection de l'int r t g n ral. L' tat r gulateur contemporain restructure en permanence ses relations avec les march s et les acteurs du monde des affaires auxquels il appartient lui-m me. Il le fait en imposant des cadres r glementaires au sein desquels les acteurs socio  conomiques jouent des parties in gales, dans des rapports de forces et de pouvoirs caract ristiques du syst me d'action oligopolistique, pour d finir la substance des r gles. Les formes contemporaines de coop ration entre concurrents posent donc aux pouvoirs publics de nouveaux probl mes de contr le social des march s et du monde des affaires. Dans un monde o  la mise en concurrence des acteurs devient de plus en plus ouverte, la coop ration devient aussi, paradoxalement, le « quatri me facteur » de production. L'examen de la discipline sociale et de la coop ration entre concurrents dans la soci t  organisationnelle et marchande permet de jeter un regard nouveau sur les mod les d'affaires des entreprises contemporaines et sur les formes de protection de l'int r t g n ral adapt es. Quelles

exemptions accorder en mati re de politique de la concurrence par les prix ou par la qualit  ? En cas de crise financi re, quelle banque sauver de la faillite avec l'argent des contribuables ? Comment proc der   des incitations   la R&D dans tel domaine de march  sp cifique ? Quelles formes de « gratuit  » est acceptable dans les march s bifaces ? Des questions anciennes sont pos es d'une mani re nouvelle. La probl matique de la coop ration entre concurrents m ne ainsi   une r evaluation du r le et de l'organisation de l' tat dans son rapport aux march s et   la r gulation conjointe et polynormative (Lazega et Mounier, 2002) du monde des affaires. Si la concurrence ne va jamais sans la coop ration, il n'y a pas de sens, pour le sociologue n o-structural,   ne consid rer que l'une d'entre elles, d tach e de l'autre, comme c'est le cas dans les politiques qui affirment installer, entretenir et prot ger exclusivement la concurrence ouverte. Prendre en compte les formes de la coop ration entre concurrents rompt clairement avec les approches n o-lib rales centr es uniquement sur la concurrence.

Le second programme concerne les effets de cette coop ration entre concurrents   l' chelle macrosociale. Le concept principal d'articulation entre organisation et stratification sociale entre niveaux m so et macro, est le concept de « structure d'opportunit  » (propos  par Robert Merton ou Tilly [1999]).   travers l'observation des efforts – plus ou moins id alis s, co teux et (in)efficaces – des acteurs pour modifier cette structure d'opportunit , le n o-structuralisme rejoint une approche relationnelle et processuelle des diff renciations et comparaisons sociales construites au niveau micro et m so, approche qu'il reste   articuler avec une sociologie  conomique de la stratification et de la reproduction des in galit s ou discriminations sociales (Breiger, 1990 ; Frank, 1985 ; Tilly, 1999).

Une lisibilit  suppl mentaire dans ces deux domaines r sulte de l'utilisation de l'analyse de r seaux socio conomiques qui reconstituent les syst mes d'interd pendances interorganisationnels. Le monde des affaires s'est d j  appropri  cette capacit  de mod lisation parce qu'elle am liore ses d cisions « strat giques ». Sans discipline sociale dans les  changes interorganisationnels, les alliances strat giques, la recherche et d veloppement, les formes diverses de partenariat industriel et de *lobbying* aupr s du politique

n'existeraient pas. Mais l' tat r gulateur, qui c de aux op rateurs priv s ou   la « soci t  civile  conomique » (Lazega, 2008) la d finition de dimensions cruciales de l'int r t g n ral et des politiques sociales et  conomiques, comme il l'a fait par le pass  avec les professions lib rales, n'en a pas moins besoin de cette connaissance des syst mes d'interd pendance et des processus sociaux.

Partir du niveau m so et d'une th orie de la coop ration entre concurrents pour renforcer ces programmes traditionnels de la sociologie n'est pas une approche qui nie, par exemple, la solidarit  redistributive au niveau macro. C'est au contraire une approche de l'action collective qui montre que la redistribution au niveau macro est le fait d'institutions et de processus d'institutionnalisation et de d institutionnalisation, bas es sur des luttes politiques dans des syst mes d'action et d'interaction toujours d j  structur s et en voie de restructuration. La sociologie  conomique devrait  tre la premi re sp cialit  des sciences sociales concern e par la relation entre le m so et le macro. Le march  « libre » est fait pour  tre impos  aux autres   plus bas que soi dans la hi rarchie organisationnelle et sociale. Or, nous ne savons que peu de choses syst matiques sur la mani re dont cette dimension m sosociale de la soci t  contemporaine s'articule avec des tendances macrosociales lourdes pour peser de mani res variables sur les contraintes et opportunit s d'acteurs h t rog nes, forts ou faibles. Dans ce domaine de l'articulation du m so et du macro par la sociologie  conomique, tout ou presque reste   faire.

BIBLIOGRAPHIE

- Aldrich H. E., Marsden P. M., « Environments and organizations », in Neil J. Smelser (ed.), *Handbook of Sociology*, Beverly Hills, Sage, 1988.
- Aron R., *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-L vy, 1962.
- Baker W. E., « Market networks and corporate behavior », *American Journal of Sociology*, 1990, 96, 589-625.
- Bengtsson M., Kock S., « Coopetition in business networks – to cooperate and compete simultaneously », *Industrial Marketing Management*, 2000, 29, 5, 411-426.
- Berle A., Means G. C., *The Modern Corporation and Private Property*,  d. r v. (1969), New York, Harcourt, Brace & World, 1932.
- Berkowitz S. D., « Market-areas », in B. Wellman et S. D. Berkowitz (eds), *Social Structures : A Network Approach*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988.

- Bertrand M., Kramarz F., Schoar A. Thesmar D., « Politically connected CEOs and corporate outcomes : Evidence from France », Crest Working Paper 2007, *The Journal of Finance* (  para tre).
- Bourricaud F., *Esquisse d'une th orie de l'autorit *, Paris, Plon, 1961.
- Blau P. M., *Exchange and Power in Social Life*, New York, John Wiley, 1964.
- Boyer R., Saillard Y., *Th orie de la r gulation. L' tat des savoirs*, Paris, La D couverte, 1995.
- Breiger R. L., « On the structural analysis of social mobility », in R. Breiger (ed.), *Social Mobility and Social Structure*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, p. 1-23.
- Bresser R., Harl J. E., « Collective strategy : Vice or virtue ? », *Academy of Management Review*, 1986, 11, 408-427.
- Burt R., *Structural Holes : The Social Structure of Competition*, Cambridge, Harvard University Press, 1992.
- Burt R., *Brokerage and Closure : An Introduction to Social Capital*, New York, Oxford University Press, 2005.
- Carruthers B. G., *City of Capital : Politics and Markets in the English Financial Revolution*, Princeton, Princeton University Press, 1998.
- Chandler A. D., *The Visible Hand. The Managerial Revolution in American Business*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1977.
- Chandler A., *Scale and Scope*, Cambridge, Harvard University Press, 1990.
- Chaserant C., « Cooperation, contract and network : From a bounded to a procedural rationality approach », *Journal of Management and Governance*, 2003, 7, 163-186.
- Cheit R. E., Gersen J. E., « When businesses sue each other : An empirical study of state court litigation », *Law & Social Inquiry*, 2000, 25, 789-816.
- Chiffolleau Y., Dreyfus F., Stofer R., Touzard J.-M., « Networks, innovation and performance : Evidence from a cluster of wine cooperatives (Languedoc, South of France) », in K. Karantininis, J. Nilsson (eds), *Vertical Markets and Cooperative Hierarchies : The Role of Cooperatives in the Agri-Food Industry*, Springer, 2006, p. 37-61.
- Cohen W. M., Levinthal D. A., « Absorptive capacity : A new perspective on learning and innovation », *Administrative Science Quarterly*, 1990, 35, 1, 28-152.
- Coleman J. S., *Foundations of Social Theory*, Cambridge (MA), Harvard University Press, 1990.
- Comet C., « Capital social et profits des artisans du b timent : le poids des incertitudes sociotechniques », *Revue fran aise de sociologie*, 2007, 48, 67-91.
- Crozier M., Friedberg E., *L'acteur et le syst me*, Paris, Le Seuil, 1977.
- Delarre S., « La reproduction des groupes d'entreprises comme entit s socio  conomiques stables », *Revue fran aise de sociologie*, 2005, 46, 115-150.
- DiMaggio P., « Structural analysis of organizational fields », in B. Staw et L. L. Cummings (eds), *Research in Organizational Behavior*, Greenwich (CT), JAI Press, 1986, vol. 8, p. 335-370.
- Doz Y. L., « The evolution of cooperation in strategic alliances : Initial conditions or learning processes », *Strategic Management Journal*, 1996, 17, 55-83.
- Dumez H., Jeunema tre A., « Concurrence et coop ration entre firmes : les s quences strat giques multidimensionnelles comme programme de recherche », *Revue Finance, Contr le, Strat gie*, 2005, 8, 1, 27-48.
- Dunworth T., Rogers J., « Corporations in court : Big business litigation in US Federal Courts : 1971-1991 », *Law & Social Inquiry*, 1996, 21, 497-592.

- Eloire F., « Les dynamiques de l' change social sur un march  de producteurs », in M. Lecoutre et P. Lievre (eds), *Management et r seaux sociaux : ressource ou outil de gestion ?*, Paris, HERMES-Lavoisier, 2008, p. 67-77.
- Favereau O., « R gles, organisation et apprentissage collectif : un paradigme non standard pour trois th ories h t rodoxese », in A. Orl an (dir.), *Analyse  conomique des conventions*, Paris, PUF, 1994.
- Favereau O., « L'incompl tude n'est pas le probl me, c'est la solution », in B n dicte Reynaud ( d.), *Les limites de la rationalit  : II*, Paris, La D couverte, 1997, p. 219-234.
- Favereau O., Biencourt O., Eymard-Duvernay F., « Where do markets come from ? From quality conventions ! », chap. 8 de *Conventions and Structures in Economic Organization*, Edward Elgar, 2002.
- Favereau O., Lazega E. (eds), *Conventions and Structures in Economic Organization*, Cheltenham (UK), Edward Elgar, 2002.
- Flap H., Bulder B., V lker B., « Intra-organizational networks and performance : A review », *Computational and Mathematical Organization Theory*, 1998, 4, 1-39.
- Fligstein N., *The Architecture of Markets : An Economic Sociology of Capitalist Societies*, Princeton, Princeton University Press, 2002.
- Flood J., « Lawyers as sanctifiers : The role of elite law firms in international business transactions », *Indiana Journal of Global Legal Studies*, 2007, 14, 35-66.
- Frank R. H., *Choosing the Right Pond. Human Behaviour and the Quest for Status*, Cambridge, Oxford University Press, 1985.
- Gerlach M., *Alliance Capitalism : The Social Organization of Japanese Business*, Berkeley, University of California Press, 1992.
- Granovetter M., « Economic action and social structure : The problem of embeddedness », *American Journal of Sociology*, 1985, 91, 481-510.
- Gulati R., « Social structure and alliance formation patterns : A longitudinal analysis », *Administrative Science Quarterly*, 1995, 40, 4, 619.
- Hamel G., Doz Y., Prahalad C. K., « Collaborate with your competitors and win », *Harvard Business Review*, 1989, 67, 1, 133-139.
- Ibert J., « La gestion des relations entre firmes concurrentes », *Revue fran aise de gestion*, 2004, 30, 148, 153-177.
- Ingram P., Roberts P. W., « Friendship among competitors in the Sydney hotel industry », *American Journal of Sociology*, 2000, 106, 387-423.
- Karpik L., *L' conomie des singularit s*, Paris, Gallimard, « Biblioth que des sciences humaines », 2007.
- Khanna T., Gulati R., Nohria N., « The dynamic of learning alliances : Competition, cooperation, and relative scope », *Strategic Management Journal*, 1998, 19, 3, 193-210.
- Kogut B., Zander U. B., « What firms do : Coordination, identity and learning », *Organization Studies*, 1996, 7, 502-518.
- Lado A., Boyd N. G., Hanlon S. C., « Competition, cooperation, and the search for economic rents : A syncretic model », *The Academy of Management Review*, 1997, 22, 1, 110-141.
- Larson A., « Network dyads in entrepreneurial settings : A study of the governance of exchange relationships », *Administrative Science Quarterly*, 1992, 37, 1, 76-104.
- Lazega E., *Micropolitics of Knowledge : Communication and Indirect Control in Work-Groups*, New York, Aldine de Gruyter, 1992.

- Lazega E., « Analyse de r seaux et sociologie des organisations », *Revue fran aise de sociologie*, 1994, 35, 293-320.
- Lazega E., « Concurrence, coop ration et flux de conseil dans un cabinet am ricain d'avocats d'affaires : les  changes d'id es entre coll gues », *Revue suisse de sociologie*, 1995, 21, 61-85.
- Lazega E., « Arrangements contractuels et structures relationnelles », *Revue fran aise de sociologie*, 1996, 37, 439-456.
- Lazega E., « Networks in legal organizations : On the protection of public interest in joint regulation of markets », Wiarda Chair Inaugural Address 2003, *Wiarda Institute Publications*, Faculty of Law, Utrecht University, 2003.
- Lazega E., « Rationalit , discipline sociale et structure », *Revue fran aise de sociologie*, 2003, 44, 305-330.
- Lazega E., « Capital social, processus sociaux et capacit  d'action collective », in Antoine Bevort et Michel Lallement ( d.), *Capital social :  changes, r ciprocit ,  quit *, Paris, La D couverte, 2006, p. 213-225.
- Lazega E., Favereau O., « Presentation », in O. Favereau et E. Lazega (eds), *Conventions and Structures in Economic Organization : Markets, Networks, and Hierarchies*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2002.
- Lazega E., Mounier L., « Interdependent entrepreneurs and the social discipline of their cooperation : The research program of structural economic sociology for a society of organizations », in O. Favereau et E. Lazega (eds), *Conventions and Structures in Economic Organization : Markets, Networks, and Hierarchies*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 2002, p. 147-199.
- Lazega E., Mounier L., « Interlocking judges : On joint external and self-governance of markets », in V. Buskens, W. Raub et C. Sijnders (eds), *Research in the Sociology of Organizations*, Elsevier, 2003, 20, 267-296.
- Lazerson M. H., Lorenzoni G., « The firms that feed industrial districts : A return to the Italian source », *Industrial and Corporate Change*, 1999, 8, 235-266.
- Levine S., White P. E., « Exchange as a conceptual framework for the study of inter-organizational relationships », *Administrative Science Quarterly*, 1961, 5, 583-601.
- Lomi A., Pattison Ph., « Manufacturing relations : An empirical study of the organization of production across multiple networks », *Organization Science*, 2006, 17, 313-332.
- Macaulay S., « Non-contractual relations in business : A preliminary study », *American Sociological Review*, 1963, 28, 55-67.
- Mizruchi M. S., « Political economy and network analysis : An untapped convergence », *Sociologica*, www.sociologica.mulino.it/journal/issuearchive, 2007.
- Nalebuff B., Brandenburger A., *La coop tition, une r volution dans la mani re de jouer concurrence et coop ration*, Paris, Village mondial, 1996.
- Nonaka I., « A dynamic theory of organizational knowledge creation », *Organization Science*, 1994, 5, 1, 14-38.
- Penalva E., « Coop rer derri re des barri res informelles. Le mod le du jardin d'acclimatation », *Revue fran aise de sociologie*, 2009.
- Perret V., Josserand E. ( d.), *Le paradoxe : penser et g rer autrement les organisations*, Paris, Ellipses, 2003.
- Pina-Stranger A., « La structure sociale de l'industrie des biotechnologies en France », in *Sciences sociales et sant *, 2008.
- Podolny J. M., « A status-based model of market competition », *American Journal of Sociology*, 1993, 98, 829-872.

- Polanyi M., *The Tacit Dimension*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1967.
- Powell W. W., White D. R., Koput K. W., Owen-Smith J., « Network dynamics and field evolution : The growth of inter-organizational collaboration in the life sciences », *American Journal of Sociology*, 2005, 110, 1132-1205.
- Raub W., Weesie J., « Symbiotic arrangements : A sociological perspective », *Journal of Institutional and Theoretical Economics*, 1993, 149, 716-724.
- Reynaud J.-D., *Les r gles du jeu*, Paris, Armand Colin, 1989.
- Sainsaulieu R., *L'identit  au travail*, Paris, ■, 1977.
- Salancik G. R., Pfeffer J., « Who gets power – and how they hold onto it : A strategic contingency model of power », *Organizational Dynamics*, 1977, 5, 3-21.
- Saxenian A., *Regional Advantage : Culture and Competition in Silicon Valley and Route 128*, Boston, Harvard University Press, 1994.
- Steiner Ph., *La sociologie  conomique*, Paris, La D couverte, 1999.
- Stryker Sh., *Symbolic Interactionism : A Social Structural Version*, ■, The Blackburn Press, 1980.
- Swedberg R., « Markets as social structures », in Neil Smelser and Richard Swedberg (eds), *Handbook of Economic Sociology*, Princeton (NJ), Princeton University Press, and New York, Russell Sage Foundation, 1994.
- Th venot L., « Les investissements de forme », in *Conventions  conomiques*, Cahiers du CEE, Paris, PUF, 1985, p. 21-71.
- Tsai W., « Social structure of “Coopetition” within a multiunit organization », *Organization Science*, 2002, 13, 2, 179-190.
- Tilly C., *Durable Inequality*, Berkeley, University of California Press, 1999.
- Useem M., *The Inner Circle : Large Corporations and the Rise of Business Political Activity in the US and UK*, Oxford, Oxford University Press, 1984.
- Uzzi B., « Social structure and competition in interfirm networks. The paradox of embeddedness », *Administrative Science Quarterly*, 1997, 42, 35-67.
- Varanda M., « La r organisation du petit commerce en centre-ville. L' chec d'une action collective », *Revue fran aise de sociologie*, 2005, 46, 325-350.
- Villette M., Vuillermot C., *Portrait de l'homme d'affaires en pr dateur*, Paris, La D couverte, 2005.
- Von Hippel E., « Cooperation between rivals : Informal know-how trading », *Research Policy*, 1987, 16, 6, 291-303.
- Weber M., *Economy and Society*, Berkeley, University of California Press, 1978.
- White H. C., « Where do markets come from ? », *American Journal of Sociology*, 1981, 87, 517-547.
- White H. C. (avec la coll. de M. S. Bothner), *Markets from Networks : Socioeconomic Models of Production*, Princeton, Princeton University Press, 2001.
- White H. C., Boorman S. C., Breiger R. L., « Social structure from multiple networks I. Blockmodels of roles and positions », *American Journal of Sociology*, 1976, 81, 730-780.
- Windolf P., Beyer J., « Cooperative capitalism : Corporate networks in Germany and Britain », *The British Journal of Sociology*, 1996, 47, 205-231.

Profil couleur : Profil d'imprimante CMJN g n rique
Composite Trame par d faut